



Aiacciu, l' 8 di ghjughnu di u 2026

CUMMUNICATU DI STAMPA DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA

Mise à jour des activités européennes de la Présidente de l'Assemblée de Corse pour le Traité du Quirinal ainsi qu'à Bruxelles pour la Méditerranée.

Cette semaine, Marie-Antoinette Maupertuis, Présidente de l'Assemblée de Corse, a porté les intérêts de la Corse sur deux dossiers stratégiques majeurs pour l'avenir de notre île : les transports et la coopération en Méditerranée.

Le traité du Quirinal

Réunie en Vallée d'Aoste dans le cadre du Comité de coopération frontalière du Traité du Quirinal, aux côtés du Conseil exécutif de Corse et de la Région autonome de Sardaigne, la Présidente a défendu deux priorités communes pour les territoires insulaires : la création d'un Groupement européen de coopération territoriale (GECT) dédié aux transports entre la Corse et la Sardaigne, avec une ouverture à la Toscane et à la Ligurie, ainsi qu'un moratoire de cinq ans sur l'application du système ETS aux liaisons maritimes et aériennes desservant les îles. Propositions qu'elle défend également auprès de la Commission européenne en tant que Présidente de la Commission des Îles de la CRPM.

Ces propositions visent à garantir des transports plus accessibles, à préserver le pouvoir d'achat des insulaires et à permettre une transition écologique adaptée aux réalités des territoires insulaires.

Pacte pour la Méditerranée, ARLEM

Aujourd'hui à Bruxelles, dans le cadre de l'Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ARLEM), Marie-Antoinette Maupertuis a également présenté son rapport sur la mise en œuvre du Pacte pour la Méditerranée aux côtés de son co-rapporteur, le maire d'une municipalité jordanienne, Jamal Abu Obeid.

Elle y a défendu une vision forte : la Méditerranée ne peut être gouvernée uniquement depuis les États ou les institutions européennes ; les collectivités territoriales doivent être pleinement associées à la définition et à la mise en œuvre des politiques méditerranéennes.

La Présidente a notamment plaidé pour une meilleure prise en compte des enjeux propres aux îles, largement absents du Pacte présenté par la Commission européenne en octobre 2025, tout en soutenant les priorités relatives à la gestion de l'eau, à la résilience climatique, à la jeunesse et à la sécurité civile. Elle a également appelé à garantir un accès plus direct des territoires aux financements européens.

Elle a également, à la suite d'une consultation des acteurs de notre territoire, fait intégrer au rapport deux initiatives corses: le concours des écoles de cinéma méditerranéennes porté par le Festival Arte Mare de Bastia, qui favorise les échanges culturels et la mobilité des jeunes à l'échelle du bassin méditerranéen,

ainsi que le projet du Bateau des Arts et de la Paix porté par l'association Per a Pace, destiné à faire du navire Santa Giulia un espace itinérant de dialogue, de culture, d'engagement citoyen et de coopération entre les peuples de la Méditerranée.

À travers ces deux initiatives, la Corse confirme son engagement pour une Europe des territoires, capable de répondre concrètement aux défis de l'insularité, de la mobilité et de la coopération en Méditerranée.

Scagnu di a Presidente di l'Assemblea di Corsica
Palazzu di a Cullettività, 22 corsu Grandval – BP 215, 20187 Aiacciu
Contact Presse : Laura Casanova - 06 24 99 15 39
laura.casanova@isula.corsica